

Pour Gabriel Attal, la question du non-remboursement des tests Covid «se posera autour de la rentrée»

L'Académie nationale de médecine avait recommandé cette mesure afin d'inciter les Français à se faire vacciner.

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 7 heures,
Mis à jour il y a 6 heures

La question d'arrêter le remboursement des tests de dépistage contre le Covid-19 «se posera autour de la rentrée» au gouvernement, a indiqué lundi son porte-parole Gabriel Attal. «Autour de la rentrée, c'est une question qui se posera, je ne fais pas ici d'annonce, évidemment, mais la question pourra se poser», a-t-il affirmé au micro de Franceinfo.

Le 23 juin, l'Académie nationale de médecine avait recommandé de «suspendre le remboursement des tests (...) pratiqués pour convenances personnelles (obtention d'un pass sanitaire, voyages internationaux, participation à des événements collectifs) chez les personnes non vaccinées», «afin d'élever rapidement le niveau national de couverture vaccinale au cours de l'été».

À VOIR AUSSI - À l'approche des vacances d'été, ruée sur les tests PCR en laboratoire

Option écartée pour le moment

«Parmi les facteurs qui peuvent détourner les individus de la vaccination, il faut s'interroger sur le recours répété aux tests RT-PCR ou antigéniques qui sont offerts gratuitement sur le sol français à la différence de la plupart des pays européens», avait questionné l'Académie dans un communiqué. Le porte-parole du gouvernement a écarté cette option pour le moment, car des personnes attendent encore «pour avoir leur deuxième dose» et n'y «sont pour rien».

En Europe, le test PCR est également gratuit au Danemark, en Norvège, au Monténégro et dans la région de Bavière en Allemagne. Ailleurs, le coût d'un test s'échelonne de quelques dizaines d'euros jusqu'à plus de 200 euros au Royaume-Uni. Au 27 juin, 33.322.155 Français avaient reçu une première dose de vaccin et 21.126.144 étaient totalement vaccinés.